

Offre unilatérale et ferme d'acquérir.

Lot 6

Le(s) soussigné(s) :

nom et prénom :né àle

nom et prénom :née àle

adresse complète :

e-mail Mr : e-mail Mme :

GSM Mr : GSM Mme :

Ci-après dénommé : « **le faiseur d'offre** »,

déclare(nt) par la présente faire **OFFRE IRREVOCABLE D'ACQUERIR**, entre les mains du lotisseur, au prix de (en

chiffres) :, en lettres : EURO,

pour le bien immeuble suivant : une parcelle de terrain à bâtir étant le **lot numéro SIX** du lotissement sis à **PRY-LEZ-WALCOURT** à front de la rue du Tombois.

La dite parcelle de terrain à bâtir étant le lot numéro SIX du permis d'urbanisation délivré le 02/04/2021 par le Collège de la Ville de WALCOURT sous la référence Urbanisme : F0114/93088/LFD/2020/1/2104388.

Le dit permis d'urbanisation, ses plans et autres documents utiles sont consultables sur le lien suivant : <https://www.monterrain.be/terrains/5640-PRY-LEZ-WALCOURT-lotissement-pres-des-Lacs-de-lEau-dHeure-ref1>

Le faiseur d'offre déclare avoir consulté l'ensemble des documents sur ledit site web et avoir pris connaissance du permis d'urbanisation, du rapport des essais de sol et du rapport des tests de percolation, de la note hydraulique, du plan d'égouttage, du permis d'urbanisme existant, etc....

Superficie de la parcelle, objet de la présente offre d'achat : 905,50. m², façade à front de voirie : ~24,65 m.

Le faiseur d'offre reconnaît avoir visité le bien vendu et dispense le vendeur d'en fournir plus ample description dans la présente offre.

Le prix présentement offert est à **majorer des frais et honoraires** mentionnés ci-dessous, lesquels sont conventionnellement mis à charge de l'acheteur, à la requête expresse du lotisseur, à titre de condition essentielle de la vente :

- Les droits d'enregistrements et les honoraires et frais du ou des notaires instrumentant,
- Les frais de plan parcellaire et de bornage de 907,50 € TVA 21% comprise,
- Une quote-part dans les frais d'acte de base : 800,00 €
- Une participation aux frais de création du réseau d'égouttage : 3.292,13 € TVA 21% comprise.
- Une quote-part dans les tests de percolation et essais de sol : 389,49 € TVA 21% comprise.
- La TVA de 21% sur les infrastructures, soit 3.116,04 €.

Le faiseur d'offre reconnaît avoir été informé de l'identité de l'architecte qui a réalisé les plans du permis d'urbanisme existant et qu'il peut, sans obligation aucune, recourir à ses services pour le contrôle du futur chantier.

Coordonnées de cet architecte : bureau d'architecture BCD-DESIGN, monsieur Charles DUPONT, allée des Bouleaux, 80/2, 6280 Gerpinnes. GSM : 0472/78.52.77, e-mail : bcd-design@proximus.be .

A titre de garantie, à la signature de la présente offre, le faiseur d'offre a versé une somme de MILLE CINQ CENT EURO (en chiffres : **1.500,00 €**) entre les mains du lotisseur, de la manière suivante : versement sur le compte bancaire numéro **BE59 6719 5352 4926**.

Coordonnées du lotisseur : ACASS INVEST sprl, rue des Boutis, 44, 6120 NALINNES. GSM 0472/13.33.19.

La présente offre ferme d'acquérir est valable jusqu'au à midi.

En cas d'acceptation écrite de la présente offre par le lotisseur, les soussignés s'engagent à payer le prix et les frais comme suit :

- En cas d'accord de la présente offre par le lotisseur, un compromis de vente sera établi par le lotisseur ou par le Notaire DANDOY Grégoire à Mariembourg, lequel compromis devra être signé au plus tard dans les QUINZE jours de l'acceptation écrite de l'offre par le lotisseur.
- Lors de la signature dudit compromis de vente, l'acquéreur versera un acompte égal à 10% du prix de vente, sous déduction de la garantie précitée, antérieurement versée.
- Le solde du prix de vente et les frais seront payés à la signature de l'acte notarié qui sera reçu, dans les DEUX mois de la signature du compromis de vente, par le ministère du notaire DANDOY et à l'intervention du notaire BAELDEN et du notaire éventuellement désigné par l'acquéreur, sans frais supplémentaires.
- En cas de refus de l'offre par le lotisseur, la garantie précitée sera intégralement et immédiatement remboursée au faiseur d'offre, sur le numéro de compte financier qu'il communiquera au lotisseur.

Offre ferme d'acquérir faite en double exemplaire à, le